

MODALITES D'INSCRIPTION AUX STAGES

1) FORMULAIRE D'INSCRIPTION :

ATTENTION ! 1 formulaire par ENFANT et par SEMAINE de STAGE (photocopies acceptées).

Ce formulaire sera renvoyé au :

SERVICE DES SPORTS

Rue Giordano Bruno 189-191 à 4100 SERAING

Mail : sports@seraing.be

Le formulaire doit être signé et **soigneusement** rempli en complétant les rubriques suivantes :

- **Stage de remplacement** : qui interviendrait au cas où le stage demandé serait complet ou annulé.
- **Garderie** : chaque jour de **7h30 à 9h30** et de **16h30 à 18h** pour les stages se déroulant au Bois de l'Abbaye ainsi que les stages de Baby-dance/sport (le dernier jour de la semaine toutes les garderies du soir se feront au hall des sports du Bois de l'Abbaye).
- **Famille nombreuse (3 enfants minimum)**: une remise sur la participation financière aux stages sportifs communaux est accordée pour le 2ème, 3ème, etc. enfant inscrit à un stage sportif durant une même semaine. La totalité doit être payée à l'inscription, la ristourne est reversée après les stages.
- **ATTESTATION MUTUELLE** : ces dernières seront adressées **automatiquement** à tous les participants dans le courant du mois qui suit les stages.
- **ATTESTATION FISCALE** : celle-ci sera envoyée **automatiquement** à tous les participants de moins de 12 ans en fin d'année.

2) PAIEMENT DU DROIT D'INSCRIPTION AVEC OU SANS GARDERIE

- Par virement sur le compte n° : **BE 07 0910 1255 5566 des Camps Sportifs de Seraing**
- Indiquer clairement en communication : **NOM ET PRENOM de l'ENFANT + N° de STAGE**
- **Tout paiement devra être effectué A L'INSCRIPTION** (dans la limite des places disponibles)
- Le nombre de participants étant limité, l'inscription ne sera effective que lorsque le service des Sports sera en possession du formulaire d'inscription scrupuleusement complété **et** du paiement
⇒ **UN COURRIER D'ACCEPTATION VOUS SERA ALORS ADRESSE**
- Nous vous rappelons qu'aucun paiement en espèces ne sera accepté.

3) REMARQUES IMPORTANTES

- Tous les stages se déroulent chaque jour de **9h30 à 16h30**.
- Pour participer au stage de Baby dance/sport, **les enfants doivent impérativement être propres.**
- L'Administration communale décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets personnels.
- Si pour une raison quelconque, votre enfant ne peut participer au stage, vous devez en avertir le **service des sports** au plus tôt et en tout cas **avant** le début du stage. Dans ce cas précis, ou dans celui où l'inscription serait refusée (paiement tardif, stage annulé ou complet), vous serez remboursé.
- Si, par contre, il y a interruption en cours de stage (absence, maladie, etc.), **aucun remboursement ne sera effectué.**
- **Aucune inscription ne sera acceptée en cours de stage ou par téléphone.**

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter le

SERVICE DES SPORTS

Rue Giordano Bruno 189-191 à 4100 SERAING

☎ 04 330 84 45 - 04 330 84 32 mail : sports@seraing.be

Ne pas jeter sur la voie publique – éditeur responsable Ville de Seraing